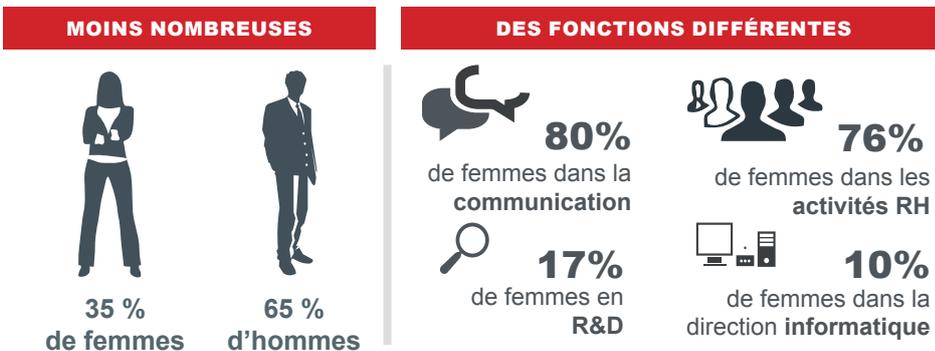
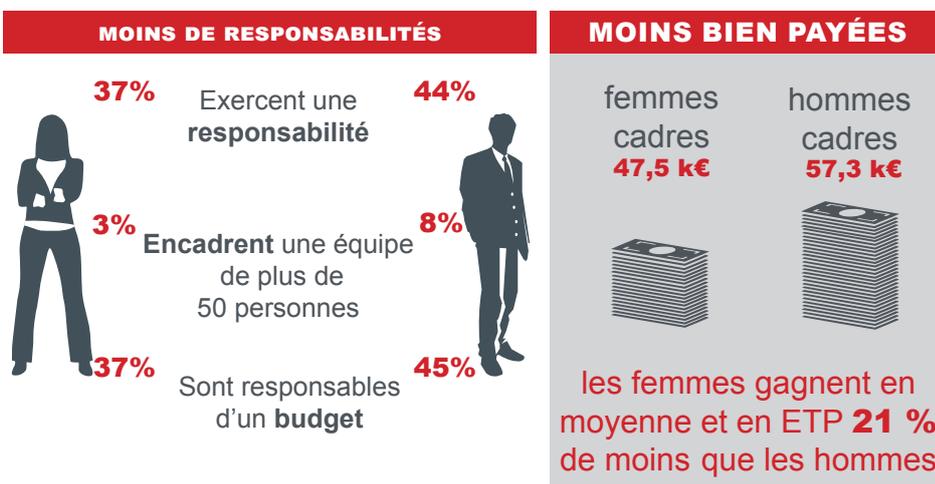


# Faire rimer ICT avec égalité !

C'est chez les ICT que les inégalités de carrière et les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont les plus forts. Le « plafond de verre » et la concentration des femmes dans des métiers moins rémunérateurs sont le produit des stéréotypes sexués qui imprègnent toujours très fortement notre société et assignent les femmes et les hommes à des rôles prédéfinis.



Il est intolérable que de telles inégalités professionnelles persistent aujourd'hui. C'est contraire aux principes les plus élémentaires de justice sociale. Et c'est un gâchis économique : la féminisation de l'encadrement est un levier de création d'emploi et donc de croissance ; l'utilisation des qualifications des femmes, désormais plus diplômées que les hommes, doit bénéficier à l'ensemble de la société ; la mixité des emplois permet de faire avancer les droits de tout-e-s les salarié-e-s en matière d'organisation du travail ou de pénibilité par exemple.



Pour casser le « plafond de verre » et supprimer les écarts de salaires entre les femmes et les hommes chez les ICT, la Cgt et son Ugict proposent notamment de :

- adopter des critères non-discriminants des emplois à prédominance féminine et conditionner les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises à la négociation sur les classifications ;
- Faciliter l'articulation vie familiale - vie professionnelle : encadrement des forfaits-jours, droit à la déconnexion le soir et le week-end, limitation des réunions au-delà de 18h, remise en cause de l'évaluation fondée sur le culte du présentisme, meilleur partage du congé parental, création de places d'accueil des jeunes enfants ;
- sanctionner les entraves à la progression de carrière des femmes : réelle incitation à la négociation et à la conclusion d'accords pour supprimer effectivement les discriminations directes et indirectes sur la base d'un diagnostic sérieux et complet ;
- instaurer l'action de groupe pour permettre aux organisations syndicales d'aller en justice et d'obtenir réparation pour tout-e-s les salarié-e-s victimes d'une même discrimination ;
- favoriser l'implication des femmes dans les IRP.

La Cgt et son Ugict sont mobilisées toute l'année pour faire enfin rimer ICT avec égalité.